

# L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ESS EN PAYS DE LA LOIRE

Ancrés dans les territoires, les professionnel·les et bénévoles de l'éducation à l'environnement impulsent des dynamiques collectives porteuses de sens, accompagnent des citoyens dans leurs envies d'agir, animent la mise en œuvre de politiques publiques aux multiples enjeux pour une transition écologique des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Les acteurs de l'EEDD restent convaincus que l'éducation, est le premier moteur pour engager les transitions en cours et à venir.

**L'objectif de cette note de conjoncture est d'éclairer l'impact de la crise sanitaire sur le secteur de l'EEDD en Pays de la Loire**, par un comparatif de l'année 2019 ("normale") et 2020 ("année covid") complété d'un zoom sur la période de mars à juin 2020. Les données présentées sont issues d'outils de suivi partagé et de deux enquêtes réalisées durant le premier confinement par le GRAINE sur un échantillonnage représentatif du réseau. La mise en perspective des résultats ainsi qu'un travail comparatif ont confirmé leur significativité.

“ Pas de transition  
sans éducation ! ”

## LES ACTEURS DE L'EEDD EN PAYS DE LA LOIRE, POUR COMPRENDRE LE MONDE, AGIR ET VIVRE ENSEMBLE

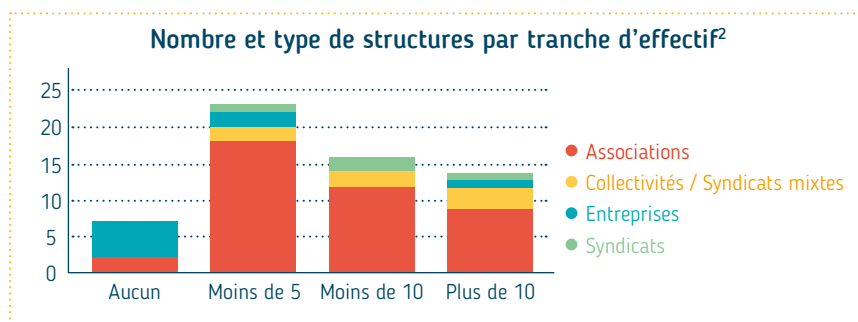
### ► L'EEDD c'est quoi ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) rassemble une diversité d'acteurs et d'actions. Elle regroupe des associations, des établissements publics (collectivités, établissements scolaires, Parcs Naturels Régionaux...) et des entreprises. Les structures opèrent, selon leur domaine de prédilection, dans la totalité des champs environnementaux : agriculture et alimentation, biodiversité, économie circulaire, patrimoine, énergie, eau, rapport humain-milieu... Leurs actions vont de la sensibilisation de tous les publics jusqu'à la formation pédagogique et technique sur ces enjeux. Ainsi par des méthodes de pédagogie active et de nombreuses approches complémentaires (sensorielle, ludique, créative, systémique, scientifique, cognitive...), l'objectif est de susciter une prise de conscience et impulser le changement des pratiques individuelles, collectives et professionnelles, pour accompagner une mutation de la société.

### ► L'EEDD c'est qui ?

En Pays de la Loire, plus de 250 structures sont recensées sur l'**annuaire des acteurs de l'EEDD**.

**Le réseau GRAINE, représentant des acteurs de l'EEDD dans la région compte 80 structures adhérentes** (75 % d'associations, 15 % d'établissements publics et 10 % d'entreprises privées hors ESS) et 20 individuels, qui souhaitent échanger et travailler ensemble lors de temps de rencontres, sur des projets communs, en mutualisant les ressources et leurs compétences. Ce réseau rassemble ainsi **650 emplois** (490 ETP) et de très nombreux bénévoles encore majoritaires au sein des associations. Il est ainsi comptabilisé **200 heures de contribution bénévole moyenne par association et par an**, soit 4,5 heures de bénévolat pour 35 heures salariées. **Un tiers des postes salariés est directement lié aux activités pédagogiques**, soit environ 215 emplois.



## ► Des professionnel·les formé·es et expérimenté·es

Pour développer leurs missions, les structures de l'EEDD sont dotées d'équipes pédagogiques composées de salarié·es, formé·es et expérimenté·es. Depuis plusieurs décennies, la filière de formation en EEDD s'est structurée et les dynamiques d'échanges et d'analyses de pratiques ont permis aux acteurs de se professionnaliser avec des profils de postes complémentaires.

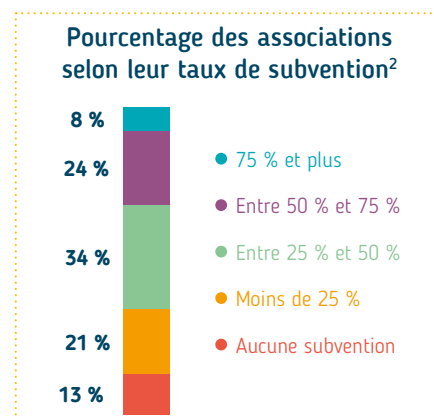
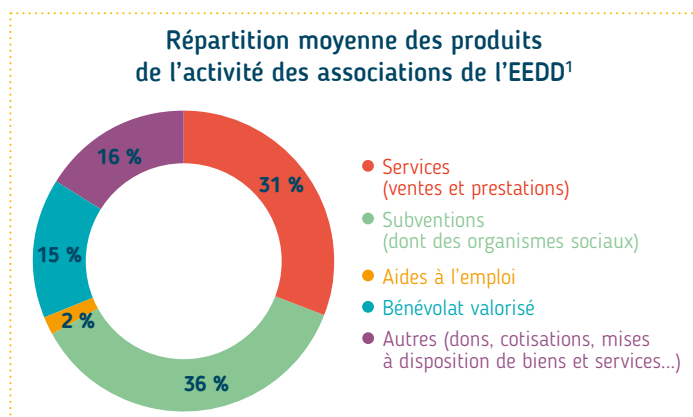
- Les animateur·rices créent et mettent en œuvre des animations adaptées aux publics rencontrés (environ 2/3 de leur temps). Ces postes peuvent être pérennes à l'année ou saisonniers, généralistes ou spécialisés dans une thématique.
- Les coordinateur·rices encadrent et accompagnent l'équipe d'animation. Ils·elles interviennent dans l'animation des réseaux du territoire et la gestion des partenariats. Polyvalent·es, ils·elles travaillent aussi en face à face pédagogique (1/3 de leur temps).
- En complément de ces postes, des chargé·es de missions contribuent au développement de l'activité en mettant en place des projets innovants, selon leurs spécialités dans certaines thématiques environnementales.

## ► Un modèle socio-économique associatif en évolution

Les associations, actrices historiques de l'EEDD, sont depuis de nombreuses années impactées par les évolutions rapides du modèle socio-économique. De plus en plus, les subventions soutenant les projets associatifs basés sur l'initiative et la mobilisation de citoyen·nes engagé·es dans les territoires, sont aiguillées via des appels à projets avec des orientations très précises. A cela s'ajoute une bascule des financements publics avec des budgets

alloués à l'EEDD intégrés dans des appels d'offres pour obliger une mise en concurrence.

Ainsi, 13 % des associations ne touchent aucune subvention et 68 % ont moins de 50 % de leur financement en subvention publique<sup>2</sup>.



La recherche perpétuelle de financements auprès de commanditaires historiques et de nouveaux prescripteurs laisse craindre soit une uniformisation de l'offre éducative, soit une diversification forcée de leurs activités. Elle contraint à privilégier les activités pouvant être plus rentables à court terme, au détriment d'actions d'EEDD inscrites dans la durée, ancrées dans les territoires et répondant à leur projet associatif et aux enjeux actuels. Cette insécurité budgétaire se répercute logiquement sur l'emploi.

Ces transformations rapides du contexte, associées à une certaine complexité administrative, impactent la poursuite de projets pertinents et mobilisateurs sur

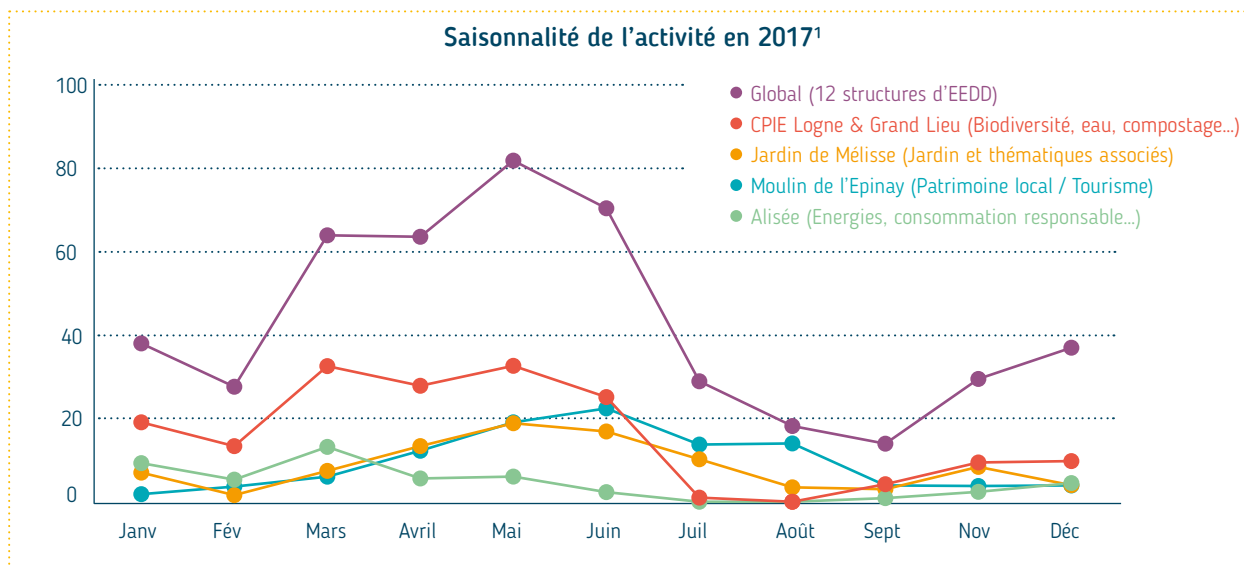
leur territoire et entraînent une baisse de la capacité à innover des associations de l'EEDD, qui malgré tout continuent d'essayer d'alimenter les politiques publiques de demain. Pourtant, nous sommes depuis quelques années à un tournant, avec une prise de conscience des problématiques environnementales, à l'heure où nous allons devoir agir rapidement face au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et sur les questions de Santé-Environnement. La pandémie de la covid-19, crise sanitaire mondialisée, a accentué ces constats d'interconnexion des crises écologiques, sociales et économiques.

## L'EEDD, QUELS IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ?

### ► Une chute de l'activité et du public sensibilisé...

En 2019, 600 000 personnes ont été sensibilisées en Pays de la Loire sur plus de 70 000 heures d'animations et pour une bonne moitié sur des temps scolaires\*.

Les structures de l'EEDD proposent des actions tout au long de l'année, cependant, leur activité est marquée par la saisonnalité. Environ 40 à 60 % des actions sont réalisées au printemps<sup>1</sup>. Selon leur nature (projets scolaires, accueil de loisirs ou touristique), la saisonnalité reste plus ou moins marquée.



En 2020, les restrictions sanitaires ont grandement impacté les modes de travail et les programmes d'action. L'impact a été d'autant plus conséquent, que les deux confinements sont intervenus à deux temps forts de l'activité scolaire saisonnière, au printemps où 95 % des structures avaient engagé tout ou partie de leurs dépenses et à l'automne. Ainsi, au deuxième trimestre 2020<sup>3</sup>, 92,1 % des animations scolaires ont par exemple été annulées et 6,6 % ont été reportées alors même que **60,3 % des animations annuelles sont habituellement réalisées sur cette période.**

#### Évolution de l'activité entre mi-mars et juin 2020<sup>3</sup>

| Type d'intervention    | Activités annulées    | Activités reportées | Part de l'activité printanière (mars à juin) programmée en 2020 dans la programmation annuelle |
|------------------------|-----------------------|---------------------|--|
| Scolaires              | 92,1 % (7 076 heures) | 6,6 % (506 heures)  | 60,3 %   |
| Péri et extrascolaires | 84,4 % (1 573 heures) | 12,7 % (236 heures) | 39,8 %   |
| Grand-Public           | 54,8 % (1 535 heures) | 16,4 % (459 heures) | 31,4 %   |

L'évolution de la crise sanitaire sur la deuxième partie de l'année n'a pas toujours permis de maintenir les reports du printemps qui se sont succédés souvent jusqu'à annulation. À noter, de nombreuses activités pédagogiques ont dû être réadaptées durant l'été nécessitant un temps de préparation supplémentaire pour des jauges limitées, ce qui a questionné leur viabilité économique en particulier dans le cas de prestations. Début 2021, les situations restaient très diverses et les retours terrains indiquaient un faible taux de réservation pour le printemps, impliquant une grande incertitude pour les structures.

Ainsi, par comparaison à 2019, sur l'année 2020 se sont :

- 60 %  
de SCOLAIRES  
soit environ 200 000 élèves

- 50 %  
de PÉRI et EXTRA  
SCOLAIRES  
soit environ 15 000 enfants

- 50 %  
de "GRAND PUBLIC"  
soit environ 110 000 personnes

qui n'ont pas été sensibilisés<sup>4</sup>.

Les sites accueillant du public ont logiquement été fortement impactés et n'avaient aucune visibilité pour prévoir la saison printanière et estivale. De même, pour les activités grand public, où les consignes évoluaient sans une information claire sur le protocole à mettre en œuvre pour tel cadre ou contexte d'activités et tel public.

Les projets scolaires ont pu être menés tant bien que mal avec des (re)confinements, des temps d'école à distance, des demi-jauges et le décalage des vacances de printemps, impactant leur mise en œuvre et augmentant considérablement le temps de préparation.

## ► ...avec des répercussions budgétaires qui pèsent sur l'emploi

En 2020, la baisse, voire l'arrêt, d'activités et les incertitudes budgétaires associées ont pesé sur les recrutements dans le secteur de l'EEDD.

La crise sanitaire est intervenue pour le secteur dans un contexte de mutation du modèle économique. Il a été constaté que les structures de l'EEDD ayant des projets associatifs soutenus dans le cadre de partenariat sous régime de subvention ont globalement mieux traversé l'année 2020. En moyenne, c'est **près de 9 % de pertes financières** qui sont mesurées sur l'année 2020 par rapport au budget prévisionnel des structures, **dont 1/4 a pu être compensées** par les dispositifs d'aide, le maintien de subvention ou le report d'activités. À titre d'exemple, en juin, 1/3 des structures avait dû maintenir 50 % minimum de leurs effectifs en chômage partiel et 1/4 avait eu recours au fonds de solidarité<sup>3</sup>. Selon la nature des structures, les pertes ont pu atteindre 25 %, voire 50 % du budget.

Sur l'année, une baisse de 5 % des effectifs est mesurée par comparaison à 2019<sup>4</sup>. La polyvalence des employé-es associée à une réorganisation du travail ont participé à maintenir une activité salariée en plus des soutiens financiers issus des dispositifs spéciaux mis en œuvre durant la crise sanitaire. Soutiens financiers qui ont nécessité, pour certains dispositifs, un effort supplémentaire en gestion administrative dans un contexte déjà compliqué.

L'impact sur l'emploi peut varier selon la nature de l'activité des structures (accueil du public sur site, diversité d'activités, de thématiques, de publics, de territoires...).

**Début 2021, la difficile prévision de l'activité saisonnière a demandé de nouvelles prises de risques financières par les organisateurs** qui ont dû également programmer sur mai-juin les activités reportées.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 les préoccupations immédiates

**Les emplois permanents ont pu être quasi maintenus dans leur ensemble, cependant, un certain nombre de postes saisonniers, notamment dans l'animation, non pas pu être ouverts pour le printemps et l'été.**



étaient :

1. la réouverture des locaux (60 %)
2. d'assurer les activités reportées (53,3 % "oui" et 21,4 % "en partie")
3. un surcroît d'activité (46,7 % "oui" et 21,4 % "en partie")

Puis pour 40 % des structures, les préoccupations concernaient les mesures barrières, la (re)mobilisation des salarié-es et des bénévoles, la continuité des relations avec les adhérents et les collectivités, ainsi que la confirmation de partenariat financier.

Enfin, le décalage subi des vacances scolaires additionné à un engouement pour certaines thématiques (biodiversité, activité extérieure, alimentation...) a induit des surcharges ponctuelles d'activités pour près de 46,7 % des structures de l'EEDD.

## CONCLUSION

Environ 50 % des activités de l'EEDD sont réalisées dans le cadre scolaire et 40 à 60 % au printemps. Les mesures sanitaires, dont la fermeture des établissements scolaires, annoncée mi-mars au début de la pandémie ont brutalement interrompu la majorité du secteur. La tenue dans le temps d'un ensemble de mesures a fait succéder les reports parfois jusqu'à annulation, malgré l'adaptation des activités éducatives en termes de format, supports et approches. Dans un contexte de mutation, ouvrant à la concurrence, du modèle économique du secteur, 70 % des structures en juin 2020 craignaient pour le devenir de leur partenariat financier<sup>3</sup>. Le soutien financier des pouvoirs publics a permis de compenser une partie des pertes, bien que les dispositifs d'aides furent peu adaptés aux statuts associatifs. Les répercussions sur l'emploi ont principalement concerné les contrats à durée déterminée (CDD) sur les postes d'animation.

Toutefois, les équipes pérennes ont subi un réel impact sur leurs missions pour pouvoir maintenir de l'activité : activité partielle, ingénierie pédagogique d'adaptation remise en question fréquente au fur et à mesure des nouvelles directives, surcharge à la reprise d'activité, avec une demande de réactivité et de polyvalence accrue, télé-travail subi pour certains pour des postes habitués au face à face pédagogique... Ces différents impacts laissent craindre à court ou moyen terme une augmentation des risques psycho-sociaux et fragilisent les structures de l'EEDD dont les associations s'attachent à maintenir les emplois permanents.

Pourtant, le maintien et le développement des activités proposées par les acteurs de l'EEDD sont un enjeu central pour la transition écologique et énergétique. Le fort ralentissement des actions en 2020 ne doit pas s'inscrire dans la durée pour ne pas pénaliser les partenariats et les projets pédagogiques en Pays de la Loire. Conscients de cette responsabilité, les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable se mobilisent et continuent de se rencontrer pour travailler ensemble et innover dans les thématiques et les approches éducatives.

**Pour poursuivre leurs actions, il semble primordial que les pouvoirs publics et les collectivités compétentes considèrent l'éducation à l'environnement et au développement durable comme constitutive des politiques publiques territoriales, permettant de faire vivre la participation citoyenne sur les enjeux, d'aujourd'hui et de demain, des territoires ligériens.** Cette reconnaissance en termes de légitimité (« expertises ») et de compétences (« expériences ») doit également se traduire par une réelle volonté d'assurer une pérennité financière des acteurs de l'EEDD pour maintenir des projets mobilisateurs et développer de nouvelles actions concrètes sur notre région. En ces temps de crises, il semble d'autant plus important de permettre aux têtes de réseaux de poursuivre leurs missions d'accompagnement et de mise en synergie des acteurs de l'EEDD, participant et alimentant le dialogue entre collectivités et « société civile ».

Sources des données :

1 : Tableau de bord de l'EEDD, états des lieux 2019 sur les données 207/2018.

2 : Enquête de mars-avril 2020, 57 répondants adhérents au réseau GRAINE.

3 : Enquête de juin 2020, 32 répondants adhérents au réseau GRAINE.

4 : Enquête de données comparatives 2019-2020 sur un échantillon représentatif de 12 structures adhérentes au réseau GRAINE, structures ayant pu présenter leurs données pour les deux années.

\*extrapolation de l'enquête 4.